

## **SOUFRE FLUIDE YELLOW JACKET 70 SD**

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

POUR USAGE DANS LA FABRICATION DE FONGICIDES ET D'INSECTICIDES

GARANTIE : MATIÈRE ACTIVE 70% SOUFRE

N° D'HOMOLOGATION : 25144

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION POISON

Contenu net : 208,2 L

GEORGIA GULF SULFUR CORPORATION

P.O. Box 1165

1729 Dow Street

Valdosta, Georgia 31603-1165

Téléphone : (912) 244-0000

### MODE D'EMPLOI

Pour usage seulement dans la fabrication d'un fongicide ou d'un insecticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

### PREMIERS SOINS

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

### PRÉCAUTIONS

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

Nocif en cas d'ingestion. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Peut causer une irritation du nez, de la gorge ou de la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

Ne pas contaminer les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

#### ENTREPOSAGE

Entreposer dans son contenant original. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des semences, des aliments pour les animaux, des engrais ou d'autres pesticides. Garder à l'écart du feu ou de la flamme nue, ou de toute autre source de chaleur.

#### DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les ingrédients actifs non voulus et les contenants conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )